

Recouvrement international

Expertise & bons réflexes

Organisation du recouvrement international

Nos experts locaux :
quels moyens ?

A travers le monde entier, vous
bénéficiez de :

- notre implantation internationale dans plus de 40 pays
- nos partenariats développés avec des correspondants, avocats, huissiers locaux, reconnus dans leur pays
- notre connaissance des procédures locales et des spécificités culturelles de chaque pays.
- pilotage des actions en France permettant aux clients d'être tenus informés des résultats de chaque intervention.

Nous pouvons ainsi mettre en place
les actions adéquates dans le respect
de la législation et des délais locaux.

Un principe : Le recouvrement est
réalisé localement par la filiale du
groupe située dans le pays du
débitur.

Cette couverture géographique
permet une efficacité inégalée.



90% des
récupérations
faites à l'amiable

90%

L'Agence export

Allianz Trade dispose d'une équipe de juristes
dédiée à la gestion des créances
internationales.

- Juristes multilingues, souvent originaires des pays dont ils ont la charge, ces experts pilotent depuis la France les actions menées par les filiales d'Allianz Trade
- Cette interface entre nos clients et nos correspondants locaux garantit un suivi précis de chaque action entreprise.



Les + des équipes de recouvrement d'Allianz trade

- Un recouvrement international efficace grâce à la force de frappe mondiale d'Allianz Trade
- Un interlocuteur dédié, l'Agence export, pour défendre au mieux vos intérêts
- Une prestation haut de gamme à un prix compétitif
- Un suivi en temps réel de vos dossiers contentieux sur notre plateforme informatique mondiale

- Un recouvrement et une indemnisation rapide de vos créances impayées, qu'elles soient garanties ou non
- L'optimisation de votre trésorerie et de votre rentabilité

Chiffres clé 2024

Près de 350
spécialistes du
recouvrement dans le monde

130 000
dossiers de recouvrement
traités par an dans plus
de 145 pays

2 300 dossiers
indemnisés chaque semaine

PLUS D'INFORMATIONS



Contactez votre courtier / mandataire
ou
notre département Accueil et Services
au 01 84 11 50 54
accueiletservices@allianz-trade.com

Allianz Trade est la marque désignant l'ensemble des services proposés par Euler Hermes.

Euler Hermes Recouvrement France - Société par actions simplifiée au capital de 800 000 EUR - RCS Nanterre B 388 237 026
Siège social : 1, place des Saisons, 92048 Paris La Défense Cedex - Tél. + 33 1 84 11 50 50



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Adoptez les bons réflexes !

La réactivité est un facteur clé du succès
des actions de recouvrement.



Soyez vigilants !

En amont de toute relation commerciale à l'export,
gardez une certaine rigueur administrative.

Ne livrez pas sans avoir ...

- un contrat signé
- au moins une commande écrite

Vérifiez l'identité de votre interlocuteur

- assurez-vous que votre interlocuteur fasse vraiment partie de la société
- soyez vigilants notamment en cas de demande de livraison à une adresse inconnue

Conservez les preuves de livraison comportant ...

- la signature
- le cachet commercial du client

Veillez aux clauses contractuelles de nature à préserver vos droits

- clause de réserve de propriété
- clause d'attribution de juridiction, d'arbitrage et ou de droit applicable
- clause pénale



A l'étape de la déclaration de votre dossier contentieux, transmettez-nous votre dossier dans les plus brefs délais, accompagné d'un maximum d'informations.

Ces informations seront indispensables pour toute action judiciaire et dans certains pays pour déclarer votre créance dans le cadre d'une procédure collective.

Les coordonnées complètes de votre client

- nom et adresse de l'entreprise
- nom de votre interlocuteur
- e-mail
- téléphone
- fax...

Les justificatifs en votre possession

- copie des factures
- copie des bons de commande et des bons de livraison
- extraits de comptes à jour
- copie des conditions générales de vente ou du contrat

Tout contexte particulier et la copie des correspondances

- litige, proposition de paiement, démarches entreprises ...

Tout paiement reçu ou avoir émis



Les cas d'usurpation d'identité à l'international se multiplient.

Besoin de protéger votre entreprise contre le risque de fraude ?

Contactez-nous.

PLUS D'INFORMATIONS



Contactez votre courtier / mandataire
ou

notre département Accueil et Services
au 01 84 11 50 54

accueilservices@allianz-trade.com